



Lutter contre les ségrégations scolaires :

Ce que nous apprennent les expériences nationales et internationales



Janvier 2021

1.

Table des matières

Introduction	2
1. Ségrégation scolaire : De quoi parle-t-on ?	2
2. Ségrégation scolaire : Des mécanismes aux effets systémiques	5
3. Les enseignements du benchmark	7
a) Le « BUSING » ou La déségrégation forcée.....	7
b) Contrer les stratégies de fuite par une approche incitative à destination des familles	8
c) Contrer les logiques concurrentielles par la multi-sectorisation.....	9
d) Bonus-Malus, une alternative aux politiques de sectorisation.....	10
Conclusion.....	11
Bibliographie	13

Le Réseau RECI (Ressources pour l'égalité des chances et l'intégration) a pour vocation de produire des ressources pour aider à la compréhension et la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'intégration, de lutte contre les discriminations et d'égalité des chances. Il bénéficie du soutien du Ministère de l'Intérieur, de l'ANCT et de l'Union européenne.

Introduction

Le réseau RECI a organisé le 30 janvier 2020 un séminaire fermé, intitulé « **La prévention des discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire** ».

Cette journée a été l'occasion de partager l'état des connaissances et de s'interroger collectivement. C'est à partir d'expériences ciblées que les acteurs ont pu s'exprimer sur les enjeux de politiques territorialisées et partenariales.

Vous pouvez retrouver l'essentiel de ce séminaire dans ce [web-documentaire](#)¹.

Parmi les apports scientifiques de cette journée, ceux de Madame Barbara FOUQUET-CHAUPRADE nous permettent d'énoncer que les phénomènes de ségrégation scolaire sont susceptibles de mettre en jeu des processus de discriminations à caractère ethno raciales, d'ordre systémiques. Dès lors, pour les combattre, il s'agirait de mettre en œuvre des politiques ayant pour objectifs de lutter contre les formes de ségrégations scolaires.

Pour approfondir cette réflexion, le réseau RECI a mené un travail de **benchmark**, et s'est donc intéressé aux expérimentations nationales et internationales ayant eu lieu dans ce domaine.

L'ambition est d'amener un éclairage suffisant sur les initiatives pour en dégager des leviers d'action permettant de lutter contre les processus de discriminations ethno raciales (Partie 4).

L'approche choisie se veut non exhaustive.

Il convient également de préciser que les réflexions portent exclusivement sur les pratiques dont les intentions sont de lutter contre les formes de ségrégation scolaire et non contre ses effets.

Au préalable, il nous a paru nécessaire de rappeler ce que l'on entendait par ségrégation scolaire (partie 1), quels en sont les mécanismes systémiques (partie 2) ainsi que leurs effets pervers (partie 3).

1. Ségrégation scolaire : De quoi parle-t-on ?

Le travail de définition s'avère complexe. D'une part, le terme « ségrégation » peut être étroitement associé à des volets historiques marquants, désignant une oppression et une volonté politique de séparer une partie de la population. L'apartheid ou ségrégation raciale nous rappelle alors la situation de pays comme l'Afrique du Sud par exemple.

L'emploi du terme ségrégation pour évoquer certains contextes scolaires français est donc hautement symbolique. Les effets négatifs à l'encontre de certaines catégories d'élèves sont massivement dénoncés et impliquent que l'on s'y intéresse.

¹ <https://spark.adobe.com/page/yzck6qymCs9d8/>

En effet, la notion de ségrégation scolaire renvoie à un processus de séparation des individus, choisi ou subi qui bouleverse les compositions des établissements.

« La ségrégation scolaire est un état et un processus de séparation physique, sociale et symbolique de populations d'élèves en fonction de caractéristiques qui relèvent soit des populations elles-mêmes, soit des contextes locaux. » (Jean-paul Payet 2002)

- **Processus de séparation aux effets négatifs :**

Dans la tradition sociologique, notamment en sociologie urbaine, la notion de ségrégation est utilisée pour désigner la concentration et la séparation de certains groupes sociaux résultant de causes indépendantes de leur volonté et auxquelles sont associés des effets négatifs (Grafmeyer, 1994). En effet, de manière complémentaire, la répartition inégale d'une population particulière n'est qu'une condition nécessaire, mais non suffisante pour définir un phénomène de ségrégation. (Agnès Van Zanten, 2012). Comme le montre de nombreux chercheurs, la notion de ségrégation engendre des conséquences négatives pour les individus.

- **Processus diffus :**

Les phénomènes de ségrégation scolaire sont donc la résultante de processus de différenciation des publics. Par voie de conséquences, l'analyse du système éducatif et de la répartition des élèves offrent la possibilité de mesurer une concentration de groupes sociaux. Il

est donc intéressant de se pencher sur les environnements scolaires et de constater que les processus de différenciation vont s'opérer selon les types et filières d'enseignement, entre établissements proposant une offre de formation identique, au sein même d'un établissement scolaire avec le jeu des options notamment.

- **Processus protéiformes :**

Evoquer les phénomènes de ségrégation scolaire renvoient à des domaines d'analyses et de mesures extrêmement variées. L'inégale répartition d'une population en fonction d'un critère ou d'une caractéristique peut renvoyer au milieu social, à l'origine migratoire, à la nationalité ou encore au niveau de revenu des familles...

Il est alors possible de retrouver dans la littérature une analyse de la ségrégation scolaire très diversifiée.

- ✓ Ségrégation académique

Certaines publications et études internationales vont s'appuyer notamment sur les données des enquêtes PISA pour qualifier la ségrégation académique. Cette dernière est utilisée par l'OCDE pour désigner la ségrégation des élèves selon le niveau de compétences scolaires.

- ✓ Ségrégation sexuée

Aussi, d'autres systèmes d'analyses permettent de mettre en avant l'inégale répartition des filles et des garçons dans les filières scolaires via une approche sexuée. Les comportements et choix scolaires sexuellement différenciés permettent aussi de mettre en avant une forme de ségrégation avec à terme des conséquences négatives, notamment

sur les conditions d'accès au sein du marché de l'emploi.

✓ Ségrégation sociale

Parallèlement, d'autres études et recherches s'intéressent à la mesure de la ségrégation scolaire selon la variable de l'origine sociale de l'élève. Ces dernières s'appuient alors sur la catégorie socio professionnelle du ou des parents pour définir l'origine sociale de l'élève. La ségrégation scolaire et les logiques de reproduction apparaissent alors intrinsèquement liées.

✓ Les limites de l'appareil statistique français

Outre la publication des études PISA, les travaux du CNESCO portant sur la mixité sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école dénoncent l'absence « d'un appareil statistique national capable de renseigner les citoyens sur l'ampleur du séparatisme social qui marque notre système scolaire »².

✓ Ségrégation ethnique

La ségrégation sociale et sa résultante c'est-à-dire le manque voire l'absence de mixité sociale est régulièrement dénoncée. Cependant, la ségrégation ethnique, reste encore taboue.

Cette dernière résulte de la concentration des populations immigrées ou d'enfants d'immigrés dans les banlieues et quartiers populaires. Elle affecte aussi de manière significative certains établissements scolaires avec une

concentration massive d'élèves allochtones.

S'il est possible de distinguer certaines formes de ségrégation scolaire, il est néanmoins nécessaire de rappeler que ces dernières sont cumulatives et très dépendantes. Ces formes multiples semblent aggraver et creuser les inégalités scolaires car elles renforcent les situations de handicap. Ce qui semble engendrer un accès restreint aux biens scolaires qui se mesurent de manière classique par l'accès aux diplômes, par les orientations et enfin par les acquis scolaires.

L'origine ethnique réelle ou supposée semble être un puissant facteur de différenciation et dans certaines situations de ségrégation. Des facteurs d'ordre structurels mais aussi des stratégies individuelles semblent impacter massivement la composition sociale des établissements.

Georges Felouzis, montre que les collèges les plus ségrégués³ d'un point de vue ethnique le sont aussi socialement et scolairement.

² Cnesco (2015). **Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école : chiffres clés et analyse scientifique. Dossier de synthèse.**
<http://www.cnesco.fr/fr/mixites-sociales>

³ Felouzis Georges, « **La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences** », *Revue française de sociologie*, 2003/3 (Vol. 44), p. 413-447. DOI : 10.3917/rfs.443.0413. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2003-3-page-413.htm>

2. Ségrégation scolaire : Des mécanismes aux effets systémiques

• Stratégies de peuplement

Les dynamiques urbaines et éducatives semblent interagir et impacter les processus de ségrégation. Les choix politiques en matière de logements sociaux auraient des effets plus ou moins importants sur les options prises en matière d'implantation des établissements scolaires et de détermination de leurs secteurs de recrutement. Aussi, la qualité perçue des établissements scolaires et universitaires participerait aussi à la valorisation marchande et symbolique des espaces urbains (Grenet et Fack, 2009). Les familles intègreraient de plus en plus des visées éducatives dans leurs stratégies résidentielles (Oberti, 2007).

• Stratégies individuelles :

Les familles contribueraient aussi de façon non négligeable aux processus ségrégatifs par leurs choix, qui varieraient néanmoins eux aussi en fonction de leur statut social. Les ressources financières des familles constitueraient un facteur essentiel pour les familles dans leur capacité à opérer d'autres choix scolaires. Certains chercheurs comme Pierre Merle⁴ évoquent ainsi une ségrégation par le « haut » qui permettrait la scolarisation, au sein d'un même établissement, des élèves issus de catégories sociales favorisées à contrario de la ségrégation par le « bas ».

✓ Le poids de la variable ethnique

Plusieurs chercheurs s'intéressent aux stratégies parentales et en l'occurrence aux mécanismes consistant à fuir les établissements d'affectation. Le poids des stéréotypes propres à certaines catégories semble orienter les choix de certains parents qui perçoivent les autres comme une catégorie à part, intériorisée comme « différents de soi » (Agnes Van Zanten 2009). L'effet « repoussoir » peut alors être alimenté par la variable ethnique et conditionner ces comportements de fuites (Felouzis).

« La situation peut alors apparaître comme paradoxale puisque la variable ethnique est devenue une catégorie à part entière de la perception de l'école et des établissements, sans pour autant être analysée en tant que telle. » (Felouzis 2003)

• Une ségrégation ethnique plus massive

L'étude des phénomènes de ségrégation n'est certes pas une nouveauté pour la sociologie scolaire. Cependant, s'intéresser aux phénomènes de ségrégation scolaire selon le critère de l'origine ethnique des élèves met en lumière un point majeur : les taux de ségrégation sont bien plus importants en fonction de l'origine ethnique qu'en fonction de l'origine sociale ou du retard scolaire. (Felouzis 2003)

• Des progrès scolaires plus faibles

Cela nous interpelle d'autant plus que les travaux des sociologues sur les conséquences de l'homogénéité des

⁴ Merle Pierre, *La ségrégation scolaire*. La Découverte, « Repères », 2012, 128 pages. ISBN :

9782707171160. URL : <https://www.cairn.info/la-segregation-scolaire--9782707171160.htm>

classes ont montré que le contexte d'apprentissage créé par un niveau scolaire faible en moyenne génère des progressions scolaires elles aussi plus faibles (Duru Bellat, 2002).

Dans les établissements les plus ségrégués où les élèves sont en moyenne les plus faibles, s'opère alors un double processus (Felousiz 2016)⁵:

Une moindre progression des élèves pendant leur scolarité due au fait qu'une dynamique d'apprentissage serait plus difficile à mettre en œuvre dans les classes.

Les enseignants modèleraient leur enseignement en fonction du niveau scolaire, réel ou supposé de leurs élèves. De ce fait, l'enseignement y serait moins intensif, le rythme moins soutenu et les objectifs plus modestes.

- ✓ Des opportunités d'apprentissage limitées

La littérature est à la fois abondante et ancienne sur ce point, notamment dans la tradition américaine de la sociologie de l'éducation inaugurée par James Coleman dans les années 1960. L'idée de base est que la ségrégation produit et renforce les inégalités car les établissements les plus ségrégués n'offrent pas les mêmes opportunités d'apprentissage aux élèves que les autres établissements. Ces opportunités d'apprentissage varieraient en fonction de la composition sociale et ethnique des établissements.

- **Trois mécanismes pourraient alors continuer à renforcer les inégalités scolaires :**

- ✓ L'effet de pair

Les apprentissages entre pairs nécessitent la présence de bons élèves dans les classes. Dans les classes où aucun bon ou très bon élève n'est présent, cet effet d'apprentissage "horizontal" peine plus souvent à se mettre en place.

- ✓ Un *turn over* plus important des enseignants

Un autre mécanisme relève de l'offre de formation et d'enseignement. Les enseignants des écoles les plus ségréguées ont un *turn over* plus rapide. Ils sont plus souvent débutants ou peu expérimentés, voire moins diplômés que les autres selon leur mode de recrutement et de formation dans un pays donné.

- ✓ Un climat scolaire plus dégradé

Enfin, un troisième mécanisme est celui du climat des écoles. Les écoles ségréguées se caractérisent plus souvent par des climats scolaires décrits comme difficiles par les élèves comme par les enseignants (Moignard, 2008 ; van Zanten, 2007). Les violences scolaires et les incivilités peuvent y être quotidiennes (Debarbieux, 1996). La valorisation de la réussite scolaire, d'attitudes face au travail s'oppose aux "valeurs de la rue" ou aux valeurs juvéniles spécifiquement dans ces contextes scolaires. Au point qu'il devient parfois difficile d'y enseigner

⁵ Felousiz, G., B. Fouquet-Chauprade, S.Charmillot, et L. Imperiale-Arfaine, (2016). **Inégalités scolaires et politiques d'éducation. Contribution au rapport du Cnesco Les inégalités scolaires d'origines sociales et**

ethnoculturelle. Paris. Cnesco.

les standards scolaires tant les comportements et les valeurs des élèves sont en rupture avec ceux-ci, comme le souligne l'étude ethnographique conduite par Agnès van Zanten explicitée dans *L'école de la périphérie* (2012).

Cela signifie par exemple que le climat des écoles agirait, par ricochet, sur la qualité et le temps d'apprentissage, facteurs essentiels de l'efficacité de l'enseignement.

3. Les enseignements du benchmark

- Une discrimination systémique à l'œuvre

Ce qui s'observe dans la réalité scolaire est toujours un cumul des mécanismes décrits dont les effets se multiplient. Les stratégies d'établissements, les politiques de peuplement ou les choix familiaux conduiraient à produire à l'égard de certaines minorités, regroupées massivement voire exclusivement dans certains établissements, une discrimination systémique.

Les différentes expériences relevées, activent des leviers différents et visent à lutter contre les phénomènes de ségrégation scolaire. Le prisme de la mixité constitue la pierre angulaire de ces travaux.

A l'exception des expériences de « Busing » initiées aux Etats-Unis, aucune ne cible directement la ségrégation scolaire selon la variable ethnique, de manière exclusive.

La première hypothèse tient peut-être au fait que la statistique publique et notamment française n'active ce levier que sous certaines conditions.

La seconde hypothèse peut renvoyer au caractère cumulatif des formes de

ségrégation vues en amont. Une action globale permettrait alors d'avoir un traitement plus cohérent et une efficacité plus marquée sur la mixité des établissements scolaires.

L'analyse portée tente de répondre aux questionnements suivants :

- ✓ **Quelles sont les initiatives dont l'intention affichée est de lutter contre les phénomènes de ségrégation scolaire ?**
- ✓ **Sur quels leviers d'action s'appuient-elles ?**
- ✓ **Que nous enseignent ces pratiques ?**
- ✓ **Quels sont leurs effets sur les processus ségrégatifs ?**
- ✓ **Permettent-elles de rétablir une offre éducative égalitaire ?**
- ✓ **Dans quelle mesure contribuent-elles à favoriser la réussite de ces élèves ?**

a) Le « BUSING » ou la déségrégation forcée

Dans l'histoire des États-Unis, la déségrégation forcée –notamment les politiques de *busing*, dans lesquelles des enfants de quartiers noirs vont dans les quartiers blancs et vice versa présentent des résultats mitigés. Le cas de Boston, qui a commencé le *busing* en 1974, est emblématique à cet égard. Des familles blanches ont protesté contre l'initiative et il y a eu des émeutes violentes. Assez vite, les foyers blancs qui en avaient les moyens sont partis en banlieue pour éviter la mixité. En quatorze ans, le nombre d'élèves dans les écoles publiques de la ville est passé de 93.000 à 57.000. En 1988, il n'y avait plus que 28% d'élèves blancs, contre 65% en 1974, au début des efforts de déségrégation. La stratégie s'appuyant sur le déplacement forcé des populations ne semble pas concluante et semble

amener davantage d'effets systémiques notamment dans la fuite des populations traduisant des choix plus contrôlés de la part des familles.

Le *busing* a été expérimenté en France dans le cadre de la Dynamique Espoir Banlieues initiée en 2008. L'Etat soutenait alors les communes volontaires dans la prise en charge du coût lié notamment aux déplacements des élèves. Au regard du très faible taux d'adhésion au dispositif, le projet s'arrêta en 2011.

- **« Regroupement pédagogique éclaté » : Une initiative française similaire ?**

Caville, du nom de l'ancienne école du quartier de La Catte à Bergerac a été fermée. Cette école se situait au cœur d'un territoire enclavé, peu attractif et fortement ségrégué. Construite en 1963, la cité était entièrement peuplée de familles immigrées, majoritairement venues du Maroc.

En 1995, l'école y accueillait 103 élèves, dont 83 % d'origine étrangère.

Baptisé "regroupement pédagogique éclaté", le ramassage scolaire a été mis en place en 1995 à des fins de brassage et durera jusqu'en 2010.

A l'époque, l'inspection d'académie avait constaté un niveau scolaire très bas dans l'école de La Catte avec 83% des 103 élèves recensées d'origine étrangère.

Après sa fermeture, trois autocars ont ainsi réparti, d'arrêt en arrêt, près de 200 enfants de la cité dans sept des neuf écoles primaires de Bergerac.

Le midi, puis le soir, ils les récupéraient pour les ramener au sein de leur quartier. Cela représentait un coût annuel d'environ 80.000 euros (soit 10% du budget de fonctionnement du service).

Le coût massif, les perspectives de la rénovation urbaine et les changements politiques ont semble-t-il contribué à stopper cette initiative.

b) Contrer les stratégies de fuite par une approche incitative à destination des familles

Le secteur scolaire est soumis à une logique de concurrence qui tient en partie aux performances scolaires des établissements mais aussi au rôle des marchés locaux. L'offre scolaire privée offre la possibilité aux familles de moduler et de modifier par le jeu de la carte scolaire l'affectation de leur(s) enfant(s).

- **Le cas des établissements « aimants »**

Cette stratégie développée à Cambridge dans la banlieue de Boston aux Etats-Unis consistait à développer l'attractivité des écoles situées dans des territoires relativement défavorisés. Cette dernière visait notamment à pallier aux tensions engendrées par le *busing*.

Le principe des établissements aimants est d'attribuer à un établissement situé dans un territoire socialement défavorisé une offre éducative que l'on pourrait qualifier d'atypique, avec quelques spécialités. Ces écoles à thèmes sont ainsi qualifiées d'établissements «aimants» («magnet»), avec des thèmes susceptibles d'attirer des familles aisées (méthode Montessori, programmes bilingues ou spécialisations en maths et sciences...).

- **Une stratégie couplée à la méthode du choix contrôlé**

En terme d'approche, les parents visitent les écoles du district puis

sélectionnent leurs établissements préférés. Un logiciel prend en compte ce choix mais aussi les objectifs de diversité socio-économique. À partir de ces deux variables, les affectations sont ensuite déterminées.

Sur le principe, aucune école ne doit dépasser de plus de 15 % la moyenne du district sur le taux d'élèves défavorisés parmi sa population.

Selon les résultats affichés, deux écoles s'écartaient de plus de 15 % de la moyenne d'élèves défavorisés du district 20 ans après l'introduction de la réforme.

- **L'effet non attendu des pédagogies innovantes**

À l'inverse, il a pu être observé dans le Nord de la France à Mons-en-Baroeul, la mise en place d'une offre scolaire différente qui se caractérisait par un projet pédagogique basé sur la méthode Freinet. L'objectif initial était de lutter contre l'échec scolaire et les tensions quotidiennes qui impactaient fortement le climat scolaire. Il apparaît que ce projet initié en 2001 a modifié sensiblement les résultats des élèves et a favorisé la réussite scolaire. Aussi, ce projet a permis d'attirer des familles extérieures au quartier et a impacté sensiblement la mixité scolaire de l'établissement.

L'école fonctionne toujours intégralement en pédagogie Freinet, avec un renouvellement continu des membres de l'équipe et l'intégration d'enseignants qui découvrent cette pédagogie. L'école primaire a essaimé en direction du collège de secteur, avec la mise en place d'une "filiale" Freinet (une classe Freinet par niveau, de la 6e à la 3e) ; c'est maintenant un lycée voisin qui dispose d'une classe de seconde Freinet

Si la mixité sociale engendrée par ce projet est un effet positif, il n'en

constitue pas pour autant le leitmotiv. C'est ainsi que les enseignants ont souhaité maintenir un public accueilli majoritairement issu du quartier et ont en conséquence limité à 10 % le nombre d'élèves, relevant d'autres secteurs.

c) Contre les logiques concurrentielles par la multi-sectorisation

Le constat a été fait que la composition sociale des collèges à Paris s'éloigne fortement de la composition sociale moyenne. En effet, les collèges de la capitale se caractérisent par des niveaux extrêmes de ségrégation. Alors que les élèves de CSP défavorisés ne représentent que 17% de l'ensemble des collégiens parisiens, cette proportion varie de 0,3% dans le collège le plus favorisé de la capitale à 63% dans le collège le plus défavorisé.

Le Conseil de Paris a ainsi voté en janvier 2017 la création de trois secteurs bi-collèges dans les 18ème et 19ème arrondissements. Ce dispositif a consisté à mettre en place des secteurs communs à plusieurs collèges afin de diversifier leur recrutement social.

Un secteur multi-collèges consiste à définir un secteur commun à plusieurs collèges géographiquement proches mais présentant des compositions sociales contrastées.

- **La montée alternée**

Le comité de suivi du secteur Berlioz-Coysevox a opté pour une procédure dite de « montée alternée » qui consiste à affecter les entrants en 6ème du double secteur alternativement à l'un et l'autre collège.

- **Les choix régulés**

Dans les deux autres secteurs, les comités de suivi ont opté pour une procédure de choix régulés s'appuyant sur un algorithme d'affectation conçu par une équipe.

- **Des méthodes aux effets contrastés**

Deux des trois secteurs bi-collèges expérimentés à la rentrée 2017-2018 ont atteint leurs objectifs. Dans le secteur Berlioz-Coysevox, la procédure de montée « alternée » a considérablement renforcé la mixité sociale dans les classes de 6^{ème} et de 3^{ème} de ces deux collèges au recrutement social particulièrement contrasté.

Dans le secteur Bergson-Pailleron, la procédure de choix « régulé » a permis de concilier la réalisation de l'objectif de mixité sociale avec l'expression des préférences scolaires des familles.

Dans ces deux secteurs, le dispositif a suscité un effet positif à savoir : un retour prononcé des familles plus aisées vers les établissements publics qui résident dans les secteurs des collèges les plus évités (Berlioz ou Pailleron).

En revanche, l'échec du secteur Curie-Phillipe à rééquilibrer à court terme la composition sociale de ces deux collèges « REP »⁶ aux dynamiques sociales divergentes met en lumière les difficultés inhérentes à la transition d'un système d'affectation vers un autre.

d) Bonus-Malus, une alternative aux politiques de sectorisation

L'expérimentation se situe en Haute-Garonne. Si en moyenne globale les collèges toulousains sont plutôt équilibrés, il existe de forts contrastes. En effet, on observe une forte concentration d'élèves favorisés dans les collèges privés et une forte concentration d'élèves défavorisés dans les collèges publics.

Il existe en Haute-Garonne une concurrence entre collèges qui se concentre sur la commune de Toulouse. La principale concurrence entre les établissements ne s'exerce pas entre les collèges publics mais entre les collèges publics et privés.

Pour enrayer cette spirale de ghettoïsation, le conseil départemental de la Haute-Garonne a dans un premier temps décidé de déménager deux collèges implantés au cœur du « Mirail » (quartier populaire) vers des quartiers plus mixtes. Parallèlement, une partie des élèves sont ou seront scolarisés dans des établissements plus favorisés de l'agglomération toulousaine, afin de favoriser la mixité dans ces derniers.

Cette méthode du « Bonus-malus » est dite incitative. En effet, les collèges qui feront un effort pour augmenter leur population d'élèves défavorisés verront leur dotation de fonctionnement versée par le conseil départemental augmenter et dans le cas contraire, baisser.

Ces volumes financiers ne concernent que les financements qui servent à réaliser des sorties culturelles ou des voyages scolaires. Le montant forfaitaire annuel est de 54 euros par élève.

L'expérimentation semble toujours en cours. En 2019, sur les 96 collèges publics de Haute-Garonne, 56 ont bénéficié d'un bonus, un a été frappé

⁶ Réseau d'éducation prioritaire

de malus et les 39 restants n'ont pas vu leur dotation évoluer.

Dans le privé, la proportion est inverse. Sur les 21 collèges, 16 ont perdu de 6 à 10 euros par élève, un seul a bénéficié d'un bonus et quatre ont continué à percevoir les 54 euros.

Conclusion

Ce travail de benchmark nous permet de faire ressortir quelques points et en premier lieu quelques **limites**.

D'un point de vue quantitatif, les expériences visant à lutter contre les phénomènes de ségrégation scolaire sont relativement faibles. Pourtant, nombre de métropoles affichent une ségrégation scolaire inquiétante qui mériterait une action publique massive dans le champ de l'éducation.

Cette limite est très certainement à coupler à la fois avec la faible reconnaissance institutionnelle des phénomènes de ségrégation scolaire et des effets négatifs engendrés sur certaines minorités ethniques. Mais également, en conséquence, avec l'absence de données statistiques exploitables de ce point de vue, en France.

*« On ne peut développer de politiques publiques sans mesurer l'ampleur des phénomènes auxquels on s'attaque. La connaissance précède l'action ».*⁷

Le deuxième frein limitant l'exploration réside dans le fait qu'il s'agit là d'expérimentations, qu'elles sont territorialisées et relativement éphémères. Il est possible d'évoquer là encore l'investissement politique et

l'absence d'une conduite nationale permettant de guider et de fédérer les efforts en matière de déségrégation.

Il se pose alors la question du suivi, de l'évaluation et de la transparence des résultats. Finalement, il est difficile de rendre précis les impacts de ces expériences. L'absence de données chiffrées en constitue la principale cause.

Pour autant, ce travail nous permet de mettre en exergue quelques éléments d'analyses :

Les expériences de déségrégation scolaire imposées visant à déplacer certaines catégories de populations dans d'autres établissements considérés comme plus favorisés comportent des limites. Au-delà des considérations apportées sur les libertés individuelles, les effets escomptés sur la mixité sociale restent à prouver. Les effets pervers obtenus démontrent l'effet inverse souhaité c'est-à-dire une fuite des populations vers d'autres établissements privés.

Parallèlement, ces expériences nous permettent de considérer qu'il est indispensable d'associer les familles et de contrebalancer les stéréotypes installés. Cela va de pair avec la mise en œuvre d'une offre éducative attractive, par la définition d'options, de projets pédagogiques innovants permettant d'augmenter la réussite scolaire et/ou les compétences acquises. Avec une vigilance accrue sur les effets pervers possibles au sein d'un même établissement.

En effet, en s'appuyant sur ce modèle, la mixité scolaire peut apparaître comme satisfaisante et pourtant refléter de grandes disparités

⁷ Felouzis, G., B. Fouquet-Chauprade, S. Charmillot, et L. Imperiale-Arfaine, (2016). **Inégalités scolaires et politiques d'éducation. Contribution au rapport du Cnesco Les inégalités scolaires d'origines sociales et**

ethnoculturelle. Paris. Cnesco.

reproduisant un schéma identique de ségrégation par le jeu des options et/ou des filières.

Les expériences incitatives couplées à la mise en œuvre d'une politique d'affectation régulée apparaissent comme intéressantes car elles viennent contrecarrer plusieurs phénomènes comme les stratégies de fuites. Aussi, elles semblent limiter l'effet concurrentiel entre établissements et impactent même dans certaines mesures les modes de pilotage de ces derniers.

Ces expériences visant à lutter contre la ségrégation scolaire nous renseignent sur le fait que les politiques de mixité sociale des établissements sont impulsées par des logiques financières et éthiques (respect du principe républicain d'égalité).

La compréhension des processus de ségrégation nous permet de mettre en avant quelques **leviers d'action** :

- ✓ Agir sur les stratégies individuelles des familles,
- ✓ Inclure dans les stratégies de déségrégation les établissements privés,
- ✓ Repenser l'attractivité des établissements dans les contextes les plus défavorisés,
- ✓ Associer les acteurs du logement et interroger les stratégies de peuplement pour limiter la ségrégation urbaine.

Pour autant, seule une réflexion globale, une volonté politique déterminée et durable dans le temps pourraient garantir une mixité sociale et ethnique dans les classes et les établissements scolaires. L'enjeu est de taille, les inégalités de réussite ne peuvent s'expliquer exclusivement par le manque d'adhésion au modèle scolaire, par le manque de capital scolaire...

Le modèle méritocratique semble ébranlé par les phénomènes de ségrégation scolaire. Les logiques d'acteurs et d'institutions et de marchés peuvent engendrer des discriminations systémiques à l'encontre de certaines minorités ethniques.

Lutter contre les phénomènes de ségrégations scolaires, c'est aussi et surtout lutter contre l'effet pervers d'une somme de décisions, ce que Schelling en 1980 appelle « *la tyrannie des petites décisions* ».

In fine, deux enjeux émergent :

- ✓ La refonte de l'éducation prioritaire et les stratégies de compensation ne peuvent constituer le seul axe de travail. S'attaquer aux effets engendrés par les processus de ségrégation scolaire n'est-il pas l'aveu d'un fatalisme ?
- ✓ La lutte contre les processus de ségrégation scolaire conditionne l'ouverture ou la fermeture du champ des possibles. N'y-a-t-il pas là, l'opportunité de renouer avec le projet de l'école républicaine ?

Bibliographie

a) Discriminations et inégalités scolaires

Felouzis, G., Fouquet-Chauprade B., Charmillot S., et Imperiale-Arfaine, L. **Inégalités scolaires et politiques d'éducation. Contribution au rapport du Cnesco : Les inégalités scolaires d'origines sociales et ethnoculturelle.** Cnesco. 2016

Felouzis, G., Fouquet-Chauprade B., et Charmillot S., **Les descendants d'immigrés à l'école en France : entre discontinuité culturelle et discrimination systémique.** Revue française de pédagogie. 2015

Felouzis, G. **Les inégalités scolaires.** PUF, coll. "Que-sais-je", 2014

Felouzis, G., C. Maroy, et A. van Zanten, **Les marchés scolaires.** PUF. 2013

Duru-Bellat, M. et Van Zanten A., **Sociologie de l'école.** Armand Colin, 2012

Merle, P. **Concurrence et spécialisation des établissements publics et privés.** *Revue française de sociologie* **52(1)**, pp. 133–169. 2011

Van Zanten, A. **Choisir son école. Stratégies familiales et médiations locales.** Paris : PUF. 2009

Felouzis, G. et J. Perroton, **Les "marchés scolaires" : une analyse en termes d'économie de la qualité.** *Revue française de sociologie.* 2007

b) Ségrégation ethnique, ségrégation scolaire

Bonal Xavier, Zancajo Adrian, Scandurra Rosario. **Student mobility and school segregation in an (un)controlled choice system : A counterfactual approach.** *British Educational Research Journal*, p23, 2020

Ben Ayed, Choukri, **La mixité sociale à l'école. Tensions, enjeux, perspectives.** Armand Colin, 2015

Fouquet-Chauprade, B. **Bien-être et ressenti des discriminations à l'école. Une étude empirique en contexte ségrégué.** *L'année sociologique.* 2014

Merle Pierre, **La ségrégation scolaire.** La Découverte, « Repères », 2012

Van Zanten, A. **L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue.** PUF. 2012

Merle P., **La carte scolaire et son assouplissement. Politique de mixité sociale ou de ghettoïsation des établissements ?** *Sociologie* 2011/1 (Vol. 2), pp 37-50, 2011

Felouzis, G. et J. Perroton, **Grandir entre pairs à l'école. Ségrégation ethnique et reproduction sociale dans le système éducatif français.** Actes de la recherche en sciences sociales n°180, 2009

Oberti, M. **L'école dans la ville : ségrégation-mixité-carte scolaire**. Presses de Sciences-Po, 2007

Felouzis Georges, « **La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences** », *Revue française de sociologie*, 2003/3 (Vol. 44), p. 413-447. DOI : 10.3917/rfs.443.0413. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2003-3-page-413.htm>

c) Expériences visant à lutter contre la ségrégation scolaire

ATD Quart Monde , **Agir pour éviter la ségrégation scolaire**, 2019, <https://www.atd-quartmonde.fr/agir-pour-eviter-la-segregation-scolaire/>

J. Moss Hilary, **From Open Enrollment to Controlled Choice: How Choice-Based Assignment Replaced the Neighborhood School in Cambridge, Massachusetts**, *History of Education Quarterly* , Volume 59 , Issue 3 , August 2019 , pp. 313 – 350 DOI: <https://doi.org/10.1017/heq.2019.27>

Kiervel Yannick, **Expérimentation CIPES* portée par ATD Quart Monde**, in *L'école de demain*, 2019, <https://colededemain.wordpress.com/2019/05/16/experimentation-cipes-portee-par-atd-quart-monde/>

Colin Béatrice, **Haute-Garonne : Les collèges, mauvais élèves en matière de mixité sociale, vont perdre de l'argent**, 24/01/18, 20 minutes <https://www.20minutes.fr/societe/2207787-20180124-haute-garonne-colleges-mauvais-eleves-matiere-mixite-sociale-vont-perdre-argent>

Grenet Julien, Soudi Youssef, **Secteurs multi-collèges à Paris : un outil efficace pour lutter contre la ségrégation sociale ?** Note IPP n°35, Institut des Politiques Publiques, 2018, np. http://biblio.reseau-reci.org/index.php?lvl=notice_display&id=32817

Quick Kimberly, **Chicago Public Schools: Ensuring Diversity in Selective Enrollment and Magnet Schools**, *Stories of School Integration*, The Century Foundation tcf.org URL : <https://tcf.org/content/report/chicago-public-schools/?agreed=1>

CNESCO, **Mixités sociale, scolaire et ethnoculturelle à l'école : chiffres clés et analyse scientifique** - conférence de comparaisons internationales et rapports – Dossier de présentation 2015. http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2015/12/DP_mixit%C3%A9s_site.pdf

Levenson Claire, **Déségrégation scolaire : la France a des leçons à prendre des États-Unis**, Slate.fr, 2015. URL : <http://www.slate.fr/story/108621/mixite-sociale-segregation-scolaire-etats-unis-france>

Wanaverbecq Christiane, **L'arrêt du busing à Bergerac crée la polémique** , in *La gazette des communes*, 2010, <https://www.lagazettedescommunes.com/46174/!%E2%80%99arret-du-busing-a-bergerac-cree-la-polemique/>

Prost Antoine, **Le « busing » pour supprimer les ghettos scolaires, depuis dix ans à Bergerac (Dordogne) et pendant vingt ans à Gennevilliers (Hauts-de-Seine)**, in ozp.fr, 2007 <http://www.ozp.fr/spip.php?article3821>

REUTER Yves (dir.). **Une école Freinet. Fonctionnements et effets d'une pédagogie alternative en milieu populaire**, L'Harmattan, 2007

Controlled Choice: An Alternative School Choice Plan. ERIC Digest, Number 70. <https://www.ericdigests.org/1992-4/choice.htm>

Guido WALRAVEN, Dutch National Knowledge Center for Mixed Schools, Pays-Bas, **PAYS-BAS. Des relations parents/école propices à la mixité sociale à l'école** in Conditions d'une mixité sociale à l'école, cnesco.fr <http://www.cnesco.fr/fr/mixites-sociales/paroles-dexperts/conditions-dune-mixite-sociale-a-lecole/>

Anne WEST, London School of Economics, Royaume-Uni, ANGLETERRE. **Politiques d'admission dans l'enseignement secondaire, Conditions d'une mixité sociale à l'école**, cnesco.fr <https://www.cnesco.fr/fr/mixites-sociales/paroles-dexperts/politiques-de-mixite-a-lecole/>

Conseil départemental de la Haute-Garonne, **Rapport du Président concernant l'amélioration de la mixité sociale dans les collèges toulousains**, <http://sections.se-uns.org/31/IMG/pdf/ATT00013.pdf>



reseau-rci.org
contact@reseau-rci.fr



La base documentaire

Notre base documentaire en ligne comporte plus de 20 000 références bibliographiques accessibles à tous, gratuitement.



biblio.reseau-rci.org

Nos dernières expertises :

« Prévenir les discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire »

« Les conventions intercommunales d'attribution : une opportunité pour concilier la mixité sociale et l'égalité de traitement ? »

Suivez nos actualités et celles de nos thématiques avec :

- La lettre d'informations du réseau RECI
- Le panorama de presse du réseau RECI
- @ ReseauRECI

Coordinateur pour la France du **Portail Européen sur l'intégration des migrants** qui présente des informations et des expériences locales relatives à l'intégration des migrants-es.
Twitter **EW SIFrance**
Facebook **www.facebook.com/EWSIFR/**

